

CIRCULAIRE D'INFORMATIONS



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement catholique

VALENCE 2022



15, 16 et 17 JUIN
STADE POMPIDOU



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ATHLÉTISME



Crédit Mutuel
Enseignant



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Crédit Mutuel

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

CONTACT

Ben SAGE : 06 62 80 57 47 et Martin ZANOTTI : 06 84 14 32 25

Mail : ugsel2607@mbsport.fr

ACCUEIL ADMINISTRATIF

Au STADE POMPIDOU

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil pour la vérification des engagements, la récupération des tickets repas et l'accueil sportif (présentation des licences et récupération des dossards- voir partie technique et sportive).

Mercredi 15 juin de 17h à 19h - Jeudi 16 juin de 7h15 à 11h - Vendredi 17 juin de 7h30 à 9h30

LIEU

STADE POMPIDOU - 41 Rue Fernandel - 26000 VALENCE

PARKING

Un grand parking se trouve à proximité du stade.

NAVETTES

Navette proposée par l'organisation pour l'ensemble des trajets entre les gares de Valence, le camping et le stade du mercredi au samedi au tarif de 30 euros par personne.

Locations de minibus possibles à la gare :

EUROPCAR : 04 75 58 52 61 / AVIS : 0 820 611 667

Taxis (7 places disponibles) :

TAXI DANIEL : 06 78 89 82 55 / TAXI PATRICK : 06 33 76 93 66 / TAXI DROMARIANE : 06 61 88 69 25

Autocaristes :

SRADDA : 04 75 41 85 85 / JMR : 06 81 24 57 45 / RAPID'BLEUS : 04 75 02 75 11 / BERTOLAMI : 04 75 45 21 88

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

PENSION COMPLÈTE : 100 € / personne (2 nuits, 2 petits-déjeuners et 4 repas)

HÉBERGEMENT : DOMAINE DU GRAND LIERNE - 26120 CHATEAUDOUBLE (Répartition des bungalows par établissement et/ou délégation) - **PENSEZ À VOS DUVETS**

RESTAURATION : Tous les repas seront servis au stade (sauf le petit déjeuner qui sera servi sur le lieu de l'hébergement).

ATTENTION : LES REPAS SONT PRÉVUS UNIQUEMENT POUR LES PENSIONS COMPLÈTES.

Pour les athlètes et accompagnateurs qui viennent à la journée, vous aurez la possibilité de vous restaurer au « village UGSEL » dans l'enceinte du stade.

PANIERS REPAS : Retours du vendredi uniquement : 6 € (disponibles à partir de 14h00).

DROITS D'ENGAGEMENT

12 € par participant (athlètes et Jeunes Officiels équipes)

QUESTIONNAIRE

A retourner par mail **avant le 7 juin 2022** → ugsel2607.secondaire@mbsport.fr

A retourner ensuite par courrier **avant le vendredi 10 juin 2022**

UGSEL 26/07 - National d'Athlétisme - Maison des Bénévoles du Sport

71, Rue Pierre Latécoère - 26000 VALENCE

Accompagné du règlement par chèque à l'ordre de UGSEL 26/07

PRIME KILOMETRIQUE

La prime kilométrique versée en 2022 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour : référence dicoroute).

SOUVENIR

Un sac sera offert à tous les athlètes et jeunes juges

RESPONSABILITE

Les accompagnateurs (Prof EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

TEMPS PASTORAL

Un temps pastoral sera proposé à tous lors de l'ouverture du championnat jeudi 16 juin.

VILLAGE EDUCATIF

Un ensemble de stands mis à disposition pour sensibiliser et répondre au projet fédéral.

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page 8)



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET SPORTIFS

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions : g-brassart@ugsel.org

ACCUEIL SPORTIF ET LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

Les licences élèves et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire et permet d'obtenir les dossards tamponnés par l'Ugsel Nationale.

La vérification des licences **élèves et encadrants** se fera lors de l'accueil sportif de la compétition.

Les licences peuvent être présentées :

- 1) sous forme matérialisée avec photo et cachet de l'établissement,
- 2) sous forme dématérialisée avec photo sur Usport.

Les dossards, tamponnés par l'Ugsel Nationale, ne seront donnés qu'après :

- signature du listing des participants individuels et par équipes fourni par les services nationaux,
- vérification des licences élèves,
- vérification des licences encadrants,

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

REGLEMENTS

Se référer aux Règlements Généraux et Spécifiques 2021-2022 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org
[Règlement Spécifique Athlétisme en Plein Air](#)

REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL

Marie GUYON et Cédric GUILLEMAN

REPRESENTANT DE LA COMMISSION NATIONAL DE L'ANIMATION SPORTIVE

Thomas FAURE et Wilfrid PICQUE

REPRESENTANT DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Geoffrey BRASSART, Didier CATTART, Béatrice DEL FRARI et Suzon DUBREUIL

ORGANISATION DE LA COMPETITION

- Direction de Réunion : Alain GUENZI
- Responsable Technique et Directeur de la compétition : Geoffrey BRASSART
- Adjoint au Secrétaire Général en charge de l'Animation Sportive : Didier CATTART
- Responsables du Comité d'Organisation : Ben SAGE et Martin ZANOTTI
- Juge-Arbitre Général : Jacques-Yves LEGRAND
- Juge-Arbitre Courses : Nathalie POIRE - Olivier ROCK
- Juge-Arbitre Sauts horizontaux : Romain LEMEE
- Juge Arbitre Sauts verticaux : Nadia UGER – Eric POTIER
- Juge-Arbitre lancers : Bernadette RAHIM - Serge RIGOT
- Juge-Arbitre des départs : Bernard BRUAK
- Responsable du suivi des JO Athlé : Guy MAUROUARD – Jean-Louis FERLAT – Michel LAFONT
- Chambre d'appel Courses /Concours : Brigitte PETOT
- Speakers : Jordan STOURM
- Secrétariat : Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI, Jean-Pierre CATHERINE

JURY D'APPEL

Le jury d'appel est composé de 5 personnes : Le directeur de réunion représentant la CTN Athlétisme, le juge arbitre général, le juge arbitre de la spécialité concernée, le responsable du comité d'organisation ou son représentant et un représentant de l'Animation Sportive des Services Nationaux de l'UGSEL.

[Cf. Règlements Généraux Article 28.3](#)

RECLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRE

[Conformément au Titre V des Règlements Généraux :](#)

[Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS](#)

[Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES](#)

JURY

Les fonctions seront attribuées sur place.

La réunion de jury est prévue le **jeudi 16 juin à 7 h 30** au stade POMPIDOU.

Tous les membres du jury (national, jurys équipes adulte et jeune), devront porter la tenue officielle fournie par l'UGSEL.

Les jurys équipes ne pourront être remplacés lors de la 2e journée, sauf en cas de maladie ou blessure.

JURY D'EQUIPES

Voir article 6.1 du règlement spécifique ATHLETISME EN PLEIN AIR

Une A.S. ayant une ou plusieurs équipe(s) qualifiée(s) dans une même compétition devra présenter			
Championnats	Jury Adulte		Jeune Officiel
BM	1 professeur d'EPS apte à faire partie du jury ou 1 personne adulte diplômée FFA et licenciée UGSEL	ET	1 JO « formé », licencié UGSEL. Son âge ne pourra être inférieur à la catégorie benjamin(e) 2ème année. Ce JO devra pouvoir justifier d'une formation et d'un comportement efficace au sein d'un jury de concours.

Le formulaire de confirmation et de participation au jury devra être complété au plus tard le **vendredi 10 juin 2022**, dernier délai.

1 formulaire à remplir par AS.

Pour remplir le formulaire, cliquez sur le lien suivant : [FORMULAIRE JURYS EQUIPES](#)

USPORT

Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.

Après la Commission de Qualification, qui se déroulera le **jeudi 2 juin 2022**, les qualifiés, individuels et équipes, de chaque territoire seront mis à jour au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.

Les enseignants devront sur Usport :

- Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas.
- Modifier, si besoin, les participants par équipe.
- Les informations (épreuves-performances-points en référence à la table de cotations) des élèves ajoutés dans les équipes par les enseignants sur Usport devront être envoyées à g-brassart@ugsel.org. Celles-ci ne seront prises en compte que si elles sont réalisées dans l'année et devront donc être accompagnées du résultat officiel correspondant.

COMPOSITIONS D'ÉQUIPES

Il n'y a pas de formulaire sur les compositions d'équipes pour le championnat national à communiquer.

La composition des équipes devra être complétée/modifiée par les enseignants EPS sur USPORT **au plus tard 96 heures avant le début des championnats ; soit avant le dimanche 12 juin 2022 à 10h00**. Après cette date, les modifications sur Usport seront fermées. Les modifications d'équipe ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et/ou le représentant de l'UGSEL nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen, cas de force majeure avec attestation du chef d'établissement).

Si cela invalide l'équipe, elles seront acceptées de droit.

Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors du cadre des exceptions prévues par le règlement.

DOSSARDS

Les dossards seront remis aux responsables des établissements à l'accueil sur présentation du reçu certifiant le versement des droits d'engagement.

Les athlètes n'auront qu'un seul dossard pour l'ensemble du championnat.

Ce dossard devra être fixé lors des épreuves par 4 épingles.

- Dans le dos pour toutes les courses jusqu'au 400 m inclus et les lancers (sauf javelot)
- Au choix pour les sauts verticaux
- Sur la poitrine pour toutes les autres épreuves

TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue sportive spécifique à l'activité est obligatoire.

Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré. [Cf article 10 des RG](#).

Les athlètes d'une même équipe doivent obligatoirement avoir un maillot identique.

Le short ou le cuissard est obligatoire.

PODIUM

Tout athlète obtenant une récompense (trois premières places individuelles ou par équipes) devra être présent sur le podium obligatoirement avec le maillot de son établissement.

ACCES A L'AIRE DE COMPETITION

L'accès aux aires de compétition ne sera permis qu'aux athlètes devant disputer une épreuve et aux membres du jury officiant réellement. Cette entrée se fera en groupe avec le responsable du concours ou un des starters adjoints.

CONFIRMATION ET APPEL DES ATHLETES

Pour une meilleure gestion de la compétition, toutes les confirmations de participation se feront à l'accueil.

En cas de désistement pendant la compétition, l'information devra être donnée au Secrétariat **au plus tard 1 heures avant l'horaire officiel**.

Présentation en Chambre d'appel

- Pour tous les concours, les athlètes devront se présenter à la Chambre d'Appel Concours **30 minutes avant le début de l'épreuve, 45 minutes pour la perche.**
- Pour toutes les courses, les athlètes se présenter à la chambre d'appel **15 minutes avant l'épreuve.**

Il est rappelé qu'en cas de plusieurs épreuves à disputer simultanément, les courses priment sur les concours.

MARQUES

Seuls peuvent être utilisés en guise de marques personnelles les rubans adhésifs, à condition toutefois d'être enlevés dès que l'épreuve est terminée. Les bombes à peinture et les craies sont formellement interdites.

MATERIEL

Les engins personnels ne seront autorisés pendant la compétition qu'après homologation par le Juge Arbitre. Ceux-ci seront alors mis à disposition de tous les concurrents.

PROGRAMME GENERAL

Le passage à l'accueil est obligatoire (récupération des dossards et autres documents).

Tout se fera au STADE GEORGES POMPIDOU

Mercredi 15 juin 2022

17h00 à 19h00	Accueil Administratif et Accueil Sportif
18h00 à 20h00	Repas

Jeudi 16 juin 2022

7h15 à 11h00	Accueil Administratif et Accueil Sportif
7h00 à 7h30	Pointage du jury
7h30	Réunion du jury
8h00 à 19h30	Compétition
11h30	Pot de convivialité pour les enseignants et officiels
11h30 à 13h30	Déjeuner
20h00	Pot des officiels
18h00 à 21h00	Repas

Vendredi 17 juin 2022

7h30 à 9h30	Accueil Administratif et Accueil Sportif
8h00 à 17h15	Compétition
11h30 à 13h30	Déjeuner
A partir de 14h00	Distribution des paniers repas
17h00 à 18h00	Résultats et récompenses par équipes.





UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org